

## Formation conversion à l'agriculture biologique

**Savoir concevoir, élaborer, mener son projet de conversion à l'AB en acquérant les bases réglementaires, techniques, économiques et commerciales, et en réalisant un auto-diagnostic d'exploitation pour la conversion.**

**Durée du stage :** 4 jours + 1/2 journée avec un accompagnement individuel sur votre exploitation.

**Périodes et lieu :** 9, 16, 23 et 25 octobre 2012 à Auch.

**Tarif ressortissants VIVEA :** Formation intégralement financée par VIVEA et l'Europe (FEADER). Chèque

de caution de 150 € à l'inscription avec le bulletin.

**Intervenants :** Jean ARINO et Emilie BOUE, Conseillers Spécialisés Chambre d'Agriculture.

*Inscrivez-vous en retournant le bulletin d'inscription que vous trouverez sur le site internet :*

*[www.gers-chambagri.com](http://www.gers-chambagri.com).*